

VOTER APIC... ASSOCIATION DE PARENTS INDÉPENDANTS !

Pour élire les représentants des parents d'élèves au conseil d'administration, instance de délibération et de décision du collège.

Pour déterminer le nombre de représentants APIC dans les **conseils de classe**. Le rôle du délégué est important : lien entre les familles et l'équipe pédagogique, il assure la diffusion de l'information.

VOTER APIC... ASSOCIATION DE PARENTS INDÉPENDANTS !

Libres de toute consigne politique, syndicale ou religieuse, nous sommes à l'écoute des parents, attentifs à l'épanouissement et à la réussite de tous enfants. Nous fonctionnons uniquement grâce aux cotisations de nos adhérents et ne recevons aucune aide financière ; c'est la garantie de notre indépendance.

Proches de vos préoccupations immédiates : emplois du temps, absence de professeur, sorties et voyages scolaires, poids des cartables, demi-pension, foyer socio-éducatif, association sportive...

Vigilants, nous veillons particulièrement aux mesures prises par les divers partenaires pour garantir le bien-être et la sécurité des élèves, mais aussi prévenir le racket et les agressions à la sortie de l'établissement.

Investis activement et concrètement dans la vie scolaire de votre enfant, nous privilégions la concertation avec Madame la Principale, les Professeurs et l'Administration pour mener à bien nos projets.

COMMENT VOTER ?

1

par
correspondance

2

directement au
bureau de vote

3

par pli porté par
l'intermédiaire de
vos enfants

Depuis 1989, l'APIC est aux côtés des parents et des élèves, de la maternelle au lycée et aux classes préparatoires. Fondée par des parents d'élèves soucieux de s'investir activement et concrètement dans la vie scolaire de leur enfant, l'APIC est au plus près des spécificités de chaque établissement

*Pour ne
manquer
aucune info :*
apic31.fr

**VOTEZ
NOMBREUX
2 PARENTS
=
2 VOTES**

En 2016-2017, l'APIC a tenu ses engagements :

- **REPRESENTATION, INFORMATION et COMMUNICATION** - L'APIC a représenté les parents d'élèves à chaque conseil de classe, a fourni aux parents les informations importantes sur la vie scolaire, publié régulièrement des informations dans le Bulletin de l'APIC envoyé par mail aux adhérents et sur le blog de l'APIC www.apic31.fr
- **SOLIDARITE** - Grâce à une de ses adhérentes, l'APIC a fait don d'une dizaine d'ordinateurs au collège.
- **SECURITE** - L'APIC assure un lien constant avec la Mairie et les CPE afin d'assurer la sécurité de nos enfants au sein et aux abords du collège.

En 2017-2018, l'APIC s'engage à :

- Représenter activement les parents d'élèves à chaque conseil d'administration du collège, ainsi que dans les différentes commissions.
- Assurer le lien entre les parents et les enseignants, la Direction et les CPE.
- Favoriser l'information, la communication et la transparence.
- Être attentive à l'épanouissement des enfants et recueillir la parole de tous les parents du collège afin de vous accompagner dans les éventuelles démarches.
- Promouvoir la protection de l'environnement, notamment en incitant à la communication par mail.

***Vous partagez les idées de l'APIC, nos projets vous intéressent,
Donnez-nous les moyens d'agir en votant et en faisant voter APIC***

VOTEZ NOMBREUX VOTEZ APIC
2 parents = 2 votes